

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2011

Le conseil municipal, dûment convoqué le 4 mars 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Jacky NOUET – Georges SILVESTRE – Corinne DECOLLONGE – Christophe COQUART – Patrick DER-KEVORKIAN – Magali TAFARO – Christophe LAMBERT – Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND – Jean-Pierre FONTIBUS - Corinne CASALS.

Murielle BARBECOT arrivée à 21h 30

Excusé : Franck ALBANESE

Secrétaire de séance : Jacky NOUET

Le compte-rendu de la dernière séance n'apporte aucun commentaire.

#### **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION**

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2010 dressés par Madame DAUGEAT et monsieur BISSON.

#### **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS**

L'assemblée vote les comptes administratifs 2010 :

- budget principal :
  - section de fonctionnement avec un excédent cumulé de 220 333,28 €
  - section d'investissement avec un excédent cumulé de 117 392,40 € et un déficit de restes à réaliser de 128 852 €
  
- budget TVA local commercial :
  - section de fonctionnement avec un excédent cumulé de 14 961,64 €
  - section d'investissement avec un déficit cumulé de 23 006,62 €
  - et un déficit de restes à réaliser de 9 500 €
  
- budget assainissement :
  - section d'exploitation avec un excédent cumulé de 123 342,82 €
  - section d'investissement avec un déficit cumulé de 6 868,08 € et un déficit de restes à réaliser de 18 135 €

#### **AFFECTATION DE RESULTAT**

A l'unanimité l'assemblée décide d'affecter la somme de

- budget principal : 11 459,60 €
- budget local commercial : 29 061,98 €
- budget assainissement : 115 003,08 €

à l'article 1068 de la section d'investissement

## VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

Les budgets primitifs 2011 sont votés à l'unanimité, de la façon suivante :

- **commune** :

- \* fonctionnement 793 162,68 € avec un report d'excédent de 208 873,68 €
- \* investissement 466 087 €

Madame BARBECOT arrive au cours de la présentation du budget à 21h 30 et prend part au vote.

- **assainissement** :

- \* exploitation 63 054,74 € avec un report d'excédent de 8 339,74 €
- \* investissement 176 558,08 €

- **TVA local commercial** :

- \* fonctionnement 22 031,64 € sans un report d'excédent
- \* investissement 62 418,62 €

## ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE DES ELECTIONS CANTONALES

le bureau de vote des cantonales est mis en place pour les 20 et 27 mars 2011.

## QUESTIONS DIVERSES

M. PETRONE :

- ^ évoque le déplacement de la boîte aux lettres PTT située à côté de la salle associative. Sa nouvelle destination sera définie lors de la prochaine séance du conseil municipal.
- ^ communique le projet de questionnaire qui sera transmis aux futurs habitants des immeubles du Clos Orcel, ce document est validé par l'assemblée.
- ^ fait part du courrier du syndicat Dombes Saône au sujet d'une demande de participation des collectivités pour le déplacement des réseaux d'eau potable. L'assemblée refuse le principe de participation.

M. NOUET :

- ^ la remise des cartes d'électeurs aux jeunes de 18 ans s'est déroulée le 5 mars dernier.
- ^ Le conseil municipal des jeunes a collecté des vêtements le 12 mars au profit de la Croix Rouge.
- ^ Informe l'assemblée de la mise en place, courant avril, du panneau de départ du circuit de la randonnée pédestre.

M. DER KEVORKIAN rend compte du référendum qu'il a engagé au sujet de la sécurité sur la voie du Jonchay, les riverains souhaitent faire un marquage au sol indiquant la présence d'enfants. Monsieur le maire rappelle qu'un particulier ne peut faire des travaux sur du domaine public et suggère la mise en place d'un panneau. Une demande sera faite par les riverains.

Mme TAPONAT informe l'assemblée sur la réception de l'affiche relative à l'inauguration (le 15 mai 2011) des sentiers pédestres par la communauté de communes.

La séance est levée à 23 h 00